



Programme de bourses d'études parrainé par Otsuka Canada Pharmaceutique et Lundbeck Canada Inc. (les « commanditaires ») et la Société québécoise de la schizophrénie.

Je crois en moi
Tourné vers le futur

1 - ÉCHÉANCE DE DÉPÔT DES DEMANDES

17 août 2017 à midi

Aujourd'hui, les jeunes doivent relever nombre de défis auxquels peut s'ajouter celui de la prise en charge d'une maladie mentale telle que la schizophrénie.

Grâce au Programme de bourses d'études « Je crois en moi », l'Alliance Otsuka-Lundbeck et la Société québécoise de la schizophrénie soulignent les efforts de personnes atteintes de maladie mentale en leur offrant un encouragement financier à poursuivre leurs objectifs scolaires et à se préparer en toute confiance à un avenir meilleur.

2 - ADMISSIBILITÉ

Les candidats* doivent satisfaire aux critères d'admissibilité suivants :

- Être résident du Québec ;
- Avoir reçu un diagnostic de schizophrénie, trouble schizophréniforme ou trouble schizo-affectif ;
- Suivre un traitement reconnu : médication antipsychotique, rendez-vous médicaux, suivi psychosocial ;
- Fournir les documents demandés et ce, dans le délai prescrit. Voir les critères ci-après.

3 - CONDITIONS ET PROGRAMMES ADMISSIBLES À UNE BOURSE D'ÉTUDES

La bourse d'études offre de l'aide financière pour un large éventail de formations où les étudiants travaillent à l'obtention d'une attestation, d'un diplôme auprès d'un établissement reconnu ou d'un programme agréé par le ministère de l'éducation.

*Aux fins du présent document, le masculin comprend le féminin.





Programme de bourses d'études parrainé par Otsuka Canada Pharmaceutique et Lundbeck Canada Inc. (les « commanditaires ») et la Société québécoise de la schizophrénie.

L'étudiant doit de plus, être inscrit à un minimum de 2 cours par session (niveau collégial et universitaire) ou à un minimum dix heures de cours/semaine (niveau secondaire général ou professionnel) :

- Un programme de formation générale d'études secondaires (DES) ;
- Un programme de formation professionnelle de niveau secondaire (DEP) ;
- Un programme d'études collégiales de formation générale ou technique (DEC ou AEC) ;
- Un programme de formation à distance crédit et ce, lorsque le programme visé n'est pas disponible dans sa région ;
- Un programme de formation universitaire : certificat, baccalauréat, ou tout autre diplôme d'études universitaires supérieures.

4 - ATTRIBUTION DES BOURSES D'ÉTUDES

Le montant de chacune des bourses attribuées sera variable et prendra en compte :

- 1- Le nombre de dossiers reçus et conformes aux exigences du programme ;
- 2- Le niveau du programme d'études envisagé (secondaire, professionnel, collégial ou universitaire).
- 3- Les autres bourses ou subventions reçues.

Les bourses seront versées aux bénéficiaires.

Les bourses d'études seront applicables seulement au cours de l'année scolaire 2017-2018 (sessions automne, hiver et printemps). Les candidats doivent fréquenter un établissement d'enseignement reconnu et être acceptés à un programme admissible au cours de cette période.

Tous les renseignements fournis et les pièces justificatives énumérées à la [section 7](#) sont destinés exclusivement au comité de sélection et demeureront confidentiels.

Les communications aux candidats se font par courriels; à cette fin, il est exigé de fournir une adresse courriel. Il est de la responsabilité du candidat de prendre connaissance des communications qui lui sont adressées et d'y répondre dans les délais prescrits.

Les bourses seront remises par la Société québécoise de la schizophrénie grâce au partenariat d'Otsuka Canada Pharmaceutique et de Lunbeck Canada Inc.

Les personnes qui ont déjà reçu une bourse de la SQS peuvent présenter une nouvelle demande qui sera analysée si le montant cumulatif versé à ce jour ne dépasse pas la somme de 4 000 \$.





Programme de bourses d'études parrainé par Otsuka Canada Pharmaceutique et Lundbeck Canada Inc. (les « commanditaires ») et la Société québécoise de la schizophrénie.

5 - CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Seront uniquement analysés les dossiers complets (présentant **tous** les documents exigés et conformes). Les candidatures seront acceptées selon les critères suivants :

- La réception de tous les documents exigés (voir le [point 7](#)) ;
- La production d'une preuve de résidence (p. ex., une pièce d'identité émise par le gouvernement ou une facture de service public) ;
- [Le formulaire de références](#) dûment rempli par un professionnel de la santé (médecin ou autre professionnel de la maladie mentale). Ce formulaire se trouve à la [page 9](#).
- Une lettre descriptive des objectifs professionnels et de formation du candidat et des motifs pour lesquels il a choisi le programme admissible ; l'expérience du candidat et comment il a appris à composer avec une maladie mentale peuvent également être ajoutés. La lettre doit être rédigée à l'ordinateur et ne pas dépasser deux pages à double interligne ;
- Les demandes doivent parvenir au bureau de la SQS au plus tard le **17 août 2017 à midi**. Elles ne seront pas retournées aux candidats ;
- Les récipiendaires seront prévenus au plus tard le 29 septembre 2017 par courriel, selon les coordonnées fournies dans le formulaire de demande. Seuls les récipiendaires seront prévenus ;
- Les employés, les représentants ou les mandataires de l'Alliance Otsuka-Lundbeck et/ou de la Société québécoise de la schizophrénie, les membres du comité de sélection et les personnes qui partagent leur domicile ne peuvent pas participer au concours.
- Les chèques de bourse d'études seront postés aux récipiendaires à l'adresse fournie dans le formulaire de demande. Le candidat doit aviser la SQS de tout changement de coordonnées (adresse postale, courriel, téléphone).



Programme de bourses d'études parrainé par Otsuka Canada Pharmaceutique et Lundbeck Canada Inc. (les « commanditaires ») et la Société québécoise de la schizophrénie.

6 - MODALITÉS DE VERSEMENTS

Sauf en cas d'exception, le montant de la bourse sera remis en **deux versements**.

1^{er} versement (automne 2017)

Lors du premier versement, le candidat recevra une lettre d'entente à signer et à nous retourner afin d'être éligible au 2^e versement.

2^e versement (hiver 2018)

La lettre d'entente précisera que chaque boursier devra présenter, en janvier 2018, un **rapport d'étape** sur l'évolution de son projet de formation comprenant notamment :

- Un document faisant état de son inscription dûment payée pour la prochaine session ;
- La liste des cours et le nom du programme suivi à la session d'hiver/printemps. Il est important d'indiquer tout changement de programme.
- Un relevé de notes ou tout autre document démontrant que sa formation est en cours ;
- Quelques lignes pour nous faire part de l'évolution de ses études.

7 - PROCÉDURE À SUIVRE / PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour être complète, la demande de bourse d'études doit comprendre tous les documents suivants :

- [Formulaire de demande dûment rempli \(page 7\)](#) ;
- Preuve de résidence (p. ex., pièce d'identité émise par le gouvernement ou facture de service public) ;
- [Formulaire de références du professionnel de la santé \(page 9\)](#) ;
- Une lettre descriptive des objectifs professionnels et de formation du candidat et les motifs pour lesquels il a choisi le programme admissible.
- Une attestation de la dernière année de scolarité complétée ;
- Un document attestant l'acceptation dans le programme choisi, si ce document est présentement disponible. **La production de cette pièce est une condition essentielle au versement du 1^{er} paiement.**





Programme de bourses d'études parrainé par Otsuka Canada Pharmaceutique et Lundbeck Canada Inc. (les « commanditaires ») et la Société québécoise de la schizophrénie.

Les demandes incomplètes ne pourront être traitées. La SQS se réserve le droit de vérifier toute information fournie par le candidat

Envoyez la demande de bourse d'études dûment remplie par la poste ou par courriel au plus tard le 17 août 2017 à midi en utilisant les coordonnées suivantes :

Programme de bourses d'études « Je crois en moi »

Société québécoise de la schizophrénie

7401, rue Hochelaga

Montréal (Québec) H1N 3M5

Téléphone : (514) 251-4125 ou sans frais 1-866-888-2323

Courriel : info@schizophrenie.qc.ca

Site web : www.schizophrenie.qc.ca

Un accusé réception sera transmis par courriel.



Programme de bourses d'études parrainé par Otsuka Canada Pharmaceutique et Lundbeck Canada Inc. (les « commanditaires ») et la Société québécoise de la schizophrénie.

FORMULAIRE DE DEMANDE

Veuillez écrire en caractère d'imprimerie

Prénom		Nom	
Titre de civilité	M. Mme	Date de naissance	
Adresse			
Ville			
Province		Code postal	
Téléphone domicile.		Téléphone cellulaire	
Courriel* (obligatoire)			
Diagnostic/Année			
Nom du psychiatre traitant			

Scolarité actuelle reconnue (cocher une case)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Études secondaires partielles | <input type="checkbox"/> Attestation ou diplôme d'un collège ou d'un cégep |
| <input type="checkbox"/> Études secondaires complétées | <input type="checkbox"/> Baccalauréat |
| <input type="checkbox"/> École de formation professionnelle | <input type="checkbox"/> Études universitaires supérieures |

*** Les communications aux candidats se font par courriels; à cette fin, il est exigé de fournir une adresse courriel. Il est de la responsabilité du candidat de prendre connaissance des communications qui lui sont adressées et d'y répondre dans les délais prescrits.**

**** Le candidat doit aviser la SQS de tout changement de coordonnées (adresse postale, courriel, téléphone).**





Programme de bourses d'études parrainé par Otsuka Canada Pharmaceutique et Lundbeck Canada Inc. (les « commanditaires ») et la Société québécoise de la schizophrénie.

Participez-vous aux programmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • « Réussir » (Emploi-Québec) ; • Prêts et bourses (Ministère de l'éducation) ; • Autre programme de bourse. Si oui, le nom : 	Oui	Non	
	Oui	Non	
	Oui	Non	
Nom complet de l'établissement d'éducation fréquenté			
Nom complet du programme d'études suivi			
Nombre de cours ou d'heures par semaine prévus pour la prochaine session	____ cours ou ____ heures / semaine pour la session Automne 2017 Hiver 2018 Printemps 2018		
Frais de scolarité (estimé)			
Session (cocher la/les sessions)	Automne 2017	Hiver 2018	Printemps 2018
Frais de scolarité et autres frais obligatoires en lien avec les cours.			
Livres et matériel scolaire exigés pour les cours (précisez)			
Autres. Précisez :			

**Un formulaire de références (p. 9) dûment rempli
doit accompagner la présente demande.**

Échéance du dépôt des demandes : 17 août 2017 à midi

Signature : _____ Date : _____





Programme de bourses d'études parrainé par Otsuka Canada Pharmaceutique et Lundbeck Canada Inc. (les « commanditaires ») et la Société québécoise de la schizophrénie.

FORMULAIRE DE RÉFÉRENCES

Veuillez écrire en caractère d'imprimerie

Nom du candidat boursier			
Nom de la référence			
Titre professionnel			
Lieu de pratique			
Adresse			
Ville			
Province		Code postal	
N° de tél.			
Courriel			
Depuis quand connaissez-vous le candidat ?			
Confirmation du diagnostic du candidat boursier			
La fréquence du suivi			
Veuillez fournir une recommandation sur le candidat susmentionné et expliquer pourquoi vous appuyez sa candidature.			

Signature de la référence : _____ Date : _____

